

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 00616

Numéro SIREN : 383 373 040

Nom ou dénomination : SOFAR

Ce dépôt a été enregistré le 17/05/2023 sous le numéro de dépôt 5040



AU SERVICE DE VOTRE ENTREPRISE
PROCHE DE VOUS !

Comptes annuels 2022

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022

SAS SOFAR

Rue Nicolas Baudin - CS 60696
85000 LA ROCHE SUR YON

Exercice clos au 30/09/2022

certifiés conformes
Le Président

www.cabinetsofar.com

 Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/22	Net au 30/09/21
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	4 131	2 523	1 608	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	774 267		774 267	732 024
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	989 119	670 005	319 114	361 625
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 590 364		1 590 364	1 465 870
Autres titres immobilisés	16		16	16
Prêts				
Autres immobilisations financières	171 137		171 137	174 797
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 529 035	672 528	2 856 507	2 734 333
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	73 642		73 642	70 101
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 924 369	224 281	1 700 087	1 407 203
Fournisseurs débiteurs				743
Personnel	88		88	
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	95 141		95 141	81 955
Autres créances	4 193		4 193	77 733
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				10 502
Valeurs mobilières de placement	75 998		75 998	75 916
Disponibilités	1 151 668		1 151 668	789 835
Charges constatées d'avance	15 082		15 082	4 296
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 340 181	224 281	3 115 899	2 518 284
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	6 869 216	896 810	5 972 406	5 252 616



	Net au 30/09/22	Net au 30/09/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	149 960	149 860
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 067 957	428 957
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	20 650	20 650
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	135 950	548 956
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	753 344	383 205
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 127 861	1 531 628
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	65 000	50 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	65 000	50 000
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	1 286 709	1 541 715
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 286 709	1 541 715
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	9 703	38 863
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	612 619	551 249
Personnel	357 407	309 544
Organismes sociaux	150 492	128 673
Etat, Impôts sur les bénéfices	7 516	41 151
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	382 985	289 605
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	24 289	21 694
Dettes fiscales et sociales	922 689	790 668
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	15 768	16 797
Produits constatés d'avance	932 058	731 697
TOTAL DETTES	3 779 545	3 670 989
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	5 972 406	5 252 616

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	30/09/2022	30/09/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	4 933 415		4 933 415	4 116 710
Chiffre d'affaires net	4 933 415		4 933 415	4 116 710
			30/09/2022	30/09/2021
Production stockée			3 541	-6 398
Subventions d'exploitation			58 156	55 523
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			112 163	130 910
Autres produits			2 211	687
Total produits d'exploitation (I)			5 109 485	4 297 433
Autres achats et charges externes (a)			2 007 995	1 690 392
Impôts, taxes et versements assimilés			76 420	64 072
Salaires et traitements			1 874 757	1 490 411
Charges sociales			525 514	452 898
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			91 769	84 087
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			53 249	133 297
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			15 000	25 000
Autres charges			1 685	22 380
Total charges d'exploitation (II)			4 646 388	3 962 537
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			463 097	334 896
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			110 110	120 120
Autres intérêts et produits assimilés (3)			88 379	63 485
Total produits financiers (V)			198 489	183 604
Intérêts et charges assimilées (4)			11 749	13 600
Total charges financières (VI)			11 749	13 600
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			186 739	170 005
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			649 837	504 900

Compte de résultat (suite)

	30/09/2022	30/09/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		5 225
Sur opérations en capital	250 000	
Total produits exceptionnels (VII)	250 000	5 225
Sur opérations de gestion	22 930	10 000
Sur opérations en capital	5 000	678
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		436
Total charges exceptionnelles (VIII)	27 930	11 114
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	222 070	-5 889
Impôts sur les bénéfices (X)	118 563	115 806
Total des produits (I+III+V+VII)	5 557 974	4 486 262
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 804 630	4 103 057
BENEFICE OU PERTE	753 344	383 205
(3) Dont produits concernant les entités liées	198 356	



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SOFAR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022, dont le total est de 5 972 406 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 753 344 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-06 du 5 décembre 2018 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 A 15 ANS
- * Matériel de transport : 4 ANS
- * Matériel de bureau : 3 A 5 ANS
- * Matériel informatique : 3 A 5 ANS
- * Mobilier : 2 A 15 ANS

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :



Règles et méthodes comptables

- Taux d'actualisation : 3,74 %
- Taux de croissance des salaires : 4 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2014 - 2016)

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	733 536	44 862		778 398
Immobilisations incorporelles	733 536	44 862		778 398
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	730 426	26 590		757 016
- Matériel de transport	10 000			10 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	200 445	21 658		222 103
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	940 872	48 248		989 119
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 465 870	130 110	5 616	1 590 364
- Autres titres immobilisés	16			16
- Prêts et autres immobilisations financières	174 797		3 660	171 137
Immobilisations financières	1 640 684	130 110	9 276	1 761 517
ACTIF IMMOBILISE	3 315 092	223 219	9 276	3 529 035

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	44 862	48 248	130 110	223 219
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	44 862	48 248	130 110	223 219
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			9 276	9 276
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			9 276	9 276

Fonds commercial :

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n° 2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Immobilisations incorporelles

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-par du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS CABINET BUTEL ET ASSOCIES 17140 LAGORD	1 001 000	12 268	99,99	17 360
SAS ACME+ 85000 LA ROCHE SUR YON	10 000	124 789	100,00	19 650
EURL SOFORMATION 85000 LA ROCHE SUR YON	5 000	16 353	100,00	2 731
SARL SOFAL 85017 LA ROCHE SUR YON CÉDEX	7 600	207 800	100,00	70 567
SARL SOFAR PARTICULIERS 85000 LA ROCHE SUR	3 000	23 985	66,66	1 900
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
SAS OZERIM 85000 LA ROCHE SUR YON	21 500	61 345	30,00	77 251

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 410 252	1 410 252	130 110		198 356
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)	38 402	38 402	11 600		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 512	1 011		2 523
Immobilisations incorporelles	1 512	1 011		2 523
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	433 970	62 344		496 313
- Matériel de transport	10 000			10 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	135 277	28 414		163 691
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	579 247	90 758		670 005
ACTIF IMMOBILISE	580 759	91 769		672 528

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 351 719 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	141 710		141 710
Prêts			
Autres	171 137		171 137
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 924 369	1 924 369	
Autres	99 422	99 422	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	15 082	15 082	
Total	2 351 719	2 038 873	312 847
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	102 562
INDEMNITES JOURNALIERES	88
DIVERS - PRODUITS À RECEVOIR	4 193
Total	106 842



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	7 493	20,00
Titres émis pendant l'exercice	1 125	20,00
Titres remboursés pendant l'exercice	1 120	
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	7 498	20,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	50 000	15 000			65 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques					
et charges					
Total	50 000	15 000			65 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		15 000			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 779 545 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 286 709	261 198	1 007 647	17 863
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	612 619	612 619		
Dettes fiscales et sociales	922 689	922 689		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	25 471	25 471		
Produits constatés d'avance	932 058	932 058		
Total	3 779 545	2 754 035	1 007 647	17 863
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	254 256			
(**) Dont envers les associés	9 703			

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	516 823
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABLT.CRÉDIT	4 270
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	129 003
PERSONNEL - AUTRES CHARGES À PAYER	81 123
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	41 249
CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	10 538
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	21 203
CLIENTS - RRR À ACCORDER	12 540
Total	816 749



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	15 082		
Total	15 082		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATÉS D AVANCE	932 058		
Total	932 058		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2022
HONORAIRES	4 740 610
PRESTATIONS FILIALES	126 824
PRESTATIONS INFORMATIQUES	65 980
DEBOURS ET DEPLACEMENTS	
TOTAL	4 933 415

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 3 100 euros

Autres informations

Autres éléments significatifs

La société SOFAR a cédé le 22/08/2022 les titres SC EXPERTISE qu'elle détenait à hauteur de 25% pour un montant de 250 000€.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissements titres de participation	1 049 082
Autres engagements donnés	1 049 082
Total	1 049 082
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements reçus

Autres informations

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	30 000
Cautions	31 417
Avals et cautions	31 417
Autres engagements reçus	
Total	61 417
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 118 061 euros

Engagements qui ont fait l'objet de provisions : 0 euros

Engagements qui ont été contractés au profit de dirigeants : 0 euros

SOFAR
Société par actions simplifiée
au capital de 134 960 euros
Siège social : Rue Nicolas Baudin - Sud Avenue 2, 85000 LA ROCHE SUR YON
383 373 040 RCS LA ROCHE SUR YON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 mars 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 Septembre 2022

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 Septembre 2022 s'élevant à 753 343.93 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	753 343.93 euros
A titre de dividendes	160 265,00 euros
Soit 23,75 euros par action	
Le solde	593 078.93 euros

En totalité au compte "autres réserves"

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 Septembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 160 265,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{ER} mai 2023.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables



célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2019 :

100 031,55 euros, soit 13,35 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 031,55 euros

Exercice clos le 30 septembre 2020 :

30 003,55 euros, soit 17,35 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 130 003,55 euros

Exercice clos le 30 septembre 2021 :

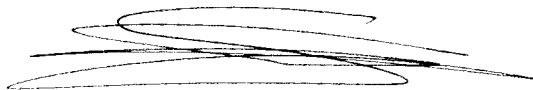
160 050,48 euros, soit 21,36 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 160 050,48 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 mars 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Stéphane REMAUD



SOFAR

Société par actions simplifiée au capital de 134 960 €
Siège social : Rue Nicolas Baudin - Sud Avenue 2
85000 LA ROCHE SUR YON
RCS : LA ROCHE SUR YON 383 373 040

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30/09/2022

Aux Associés,

1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOFAR relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

3- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

➤ Tel que décrit dans l'annexe au paragraphe « Créances », les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

➤ Tel que décrit dans l'annexe au paragraphe « Fonds commercial », un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

➤ Tel que décrit dans l'annexe au paragraphe « Provisions », votre société constitue des provisions pour couvrir les risques relatifs aux litiges.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe sur les postes considérés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

➤ Tel que décrit dans l'annexe, au paragraphe « Participations », la valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues pour chacune de ces activités par la Direction.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

4- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité de Direction et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

5- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de Direction.

6- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

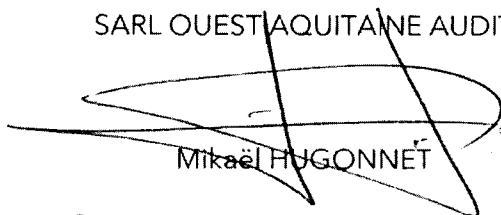
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons par ailleurs qu'en raison de la réception tardive de certains documents, nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais légaux.

Fait à POITIERS, le 27 mars 2023

Le Commissaire aux Comptes

SARL OUEST-AQUITAINE AUDIT

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'Mikael HUGONNET', is written over the text.

Mikael HUGONNET

Commissaire aux Comptes - Associé

SAS SOFAR

au capital de 134 960 €

Rue Nicolas Baudin - Sud Avenue 2

85000 LA ROCHE SUR YON

R.C.S LA ROCHE SUR YON 383 373 040

N° SIRET : 383 373 040 000 47

Code APE : 6920 Z

Comptes Annuels

01.10.2021 - 30.09.2022



Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/22	Net au 30/09/21
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	4 131	2 523	1 608	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	774 267		774 267	732 024
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	989 119	670 005	319 114	361 625
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 590 364		1 590 364	1 465 870
Autres titres immobilisés	16		16	16
Prêts				
Autres immobilisations financières	171 137		171 137	174 797
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 529 035	672 528	2 856 507	2 734 333
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	73 642		73 642	70 101
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 924 369	224 281	1 700 087	1 407 203
Fournisseurs débiteurs				743
Personnel	88		88	
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	95 141		95 141	81 955
Autres créances	4 193		4 193	77 733
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				10 502
Valeurs mobilières de placement	75 998		75 998	75 916
Disponibilités	1 151 668		1 151 668	789 835
Charges constatées d'avance	15 082		15 082	4 296
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 340 181	224 281	3 115 899	2 518 284
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	6 869 216	896 810	5 972 406	5 252 616

QUEST AQUITAINE AUDIT
 Commissariat aux Comptes
 Pôle République III
 2 Rue Alfred Nobel
 85000 POISSY
 Tél. 05 16 83 88 14
 Siret : 524 026 445 07021 - APE 8920Z



Bilan

	Net au 30/09/22	Net au 30/09/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	149 960	149 860
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 067 957	428 957
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	20 650	20 650
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	135 950	548 956
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	753 344	383 205
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 127 861	1 531 628
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	65 000	50 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	65 000	50 000
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	1 286 709	1 541 715
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 286 709	1 541 715
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	9 703	38 863
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	612 619	551 249
Personnel	357 407	309 544
Organismes sociaux	150 492	128 673
Etat, Impôts sur les bénéfices	7 516	41 151
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	382 985	289 605
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	24 289	21 694
Dettes fiscales et sociales	922 689	790 668
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	15 768	16 797
Produits constatés d'avance	932 058	731 697
TOTAL DETTES	3 779 545	3 670 989
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	5 972 406	5 252 616

QUEST AQUITAINE AUDIT
 Comptable inscrit aux Comptes
 Pôle République III
 2 Rue Alfred Nobel
 86000 POITIERS
 Tél. 05 16 83 88 14
 Siret : 529 026 445 00021 - APE 6920Z

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	30/09/2022	30/09/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	4 933 415		4 933 415	4 116 710
Chiffre d'affaires net	4 933 415		4 933 415	4 116 710
			30/09/2022	30/09/2021
Production stockée			3 541	-6 398
Subventions d'exploitation			58 156	55 523
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			112 163	130 910
Autres produits			2 211	687
Total produits d'exploitation (I)			5 109 485	4 297 433
Autres achats et charges externes (a)			2 007 995	1 690 392
Impôts, taxes et versements assimilés			76 420	64 072
Salaires et traitements			1 874 757	1 490 411
Charges sociales			525 514	452 898
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			91 769	84 087
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			53 249	133 297
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			15 000	25 000
Autres charges			1 685	22 380
Total charges d'exploitation (II)			4 646 388	3 962 537
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			463 097	334 896
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			110 110	120 120
Autres intérêts et produits assimilés (3)			88 379	63 485
Total produits financiers (V)			198 489	183 604
Intérêts et charges assimilées (4)			11 749	13 600
Total charges financières (VI)			11 749	13 600
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			186 739	170 005
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			649 837	504 900

OUEST-AQUITAINE AUDIT
 Commissariat aux Comptes
 Pôle République III
 2 Rue Alfred Nobel
 86000 POITIERS
 Tél. 05 16 83 88 14
 Siret : 529 026 445 00021 - APE 6920Z

Compte de résultat (suite)

	30/09/2022	30/09/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		5 225
Sur opérations en capital	250 000	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	250 000	5 225
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	22 930	10 000
Sur opérations en capital	5 000	678
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		436
Total charges exceptionnelles (VIII)	27 930	11 114
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	222 070	-5 889
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	118 563	115 806
Total des produits (I+III+V+VII)	5 557 974	4 486 262
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 804 630	4 103 057
BENEFICE OU PERTE	753 344	383 205
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	198 356	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

QUEST AQUITAINE AUDIT
 Commissariat aux Comptes
 Pôle République III
 2 Rue Alfred Nobel
 86000 POITIERS
 Tél. 05 16 83 88 14
 Siret : 528 026 445 00021 - APE 6920Z

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SOFAR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022, dont le total est de 5 972 406 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 753 344 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-06 du 5 décembre 2018 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 A 15 ANS
- * Matériel de transport : 4 ANS
- * Matériel de bureau : 3 A 5 ANS
- * Matériel informatique : 3 A 5 ANS
- * Mobilier : 2 A 15 ANS

QUEST AQUITAINE AUDIT
Comptable aux Comptes
Pôle République III
2 Rue Alfred Nobel
85000 POITIERS
Tél. 05 16 83 88 14
Siret : 529 026 445 00021 - APE 6920Z

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

➤ Règles et méthodes comptables

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

WEST AQUITAINE AUDIT
Commissariat aux Comptes
Pôle République III
2 Rue Alfred Nobel
85000 POITIERS
Tél. 05 16 83 88 14
Fax : 02 51 37 05 05 - APE 69202

 Règles et méthodes comptables

- Taux d'actualisation : 3,74 %
- Taux de croissance des salaires : 4 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2014 - 2016)

OUEST AQUITAINE AUDIT
Commissariat aux Comptes
Place République III
2 Rue Alfred Nobel
86000 POITIERS
Tél. 05 16 83 88 14
Siret : 529 026 445 60021 - APE 6920Z



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société SOFAR a cédé le 22/08/2022 les titres SC EXPERTISE qu'elle détenait à hauteur de 25% pour un montant de 250 000€.

QUEST AQUITAINE AUDIT
Commissariat aux Comptes
Rue République III
2 Rue Alfred Nobel
86000 POITIERS
Tel. 05 16 83 88 14
Siret : 529 026 445 00021 - APE 6920Z

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	733 536	44 862		778 398
Immobilisations incorporelles	733 536	44 862		778 398
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	730 426	26 590		757 016
- Matériel de transport	10 000			10 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	200 445	21 658		222 103
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	940 872	48 248		989 119
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 465 870	130 110	5 616	1 590 364
- Autres titres immobilisés	16			16
- Prêts et autres immobilisations financières	174 797		3 660	171 137
Immobilisations financières	1 640 684	130 110	9 276	1 761 517
ACTIF IMMOBILISE	3 315 092	223 219	9 276	3 529 035

OUEST AQUITAINE AUDIT
 Commissariat aux Comptes
 Place République III
 2 Rue Alfred Nobel
 85000 POITIERS
 Tél. 05 16 83 88 14
 Fax : 029 026 445 09021 - APE 6920Z



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	44 862	48 248	130 110	223 219
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	44 862	48 248	130 110	223 219
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			9 276	9 276
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			9 276	9 276

Fonds commercial :

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n° 2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

QUEST AQUITAINE AUDIT
 Commissariat aux Comptes
 Pole République III
 2 Rue Alfred Nobel
 85000 POITIERS
 Tel. 05 16 83 88 14
 Siret : 529 026 445 00021 - APE 6920Z

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Immobilisations incorporelles

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que l capital)	Quote-par du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS CABINET BUTEL ET ASSOCIES 17140 LAGORD	1 001 000	12 268	99,99	17 360
SAS ACME+ 85000 LA ROCHE SUR YON	10 000	124 789	100,00	19 650
EURL SOFORMATION 85000 LA ROCHE SUR YON	5 000	16 353	100,00	2 731
SARL SOFAL 85017 LA ROCHE SUR YON CÉDEX	7 600	207 800	100,00	70 567
SARL SOFAR PARTICULIERS 85000 LA ROCHE SUR	3 000	23 985	66,66	1 900
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS OZERIM 85000 LA ROCHE SUR YON	21 500	61 345	30,00	77 251

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 410 252	1 410 252	130 110		198 356
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	38 402	38 402	11 600		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

QUEST AQUITAINE AUDIT
Commissariat aux Comptes
Fête République III
2 Rue Alfred Nobel
85000 POITIERS
Tél. 05 16 83 88 14
Siret : 529 026 445 00021 - APE 6920Z



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 512	1 011		2 523
Immobilisations incorporelles	1 512	1 011		2 523
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	433 970	62 344		496 313
- Matériel de transport	10 000			10 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	135 277	28 414		163 691
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	579 247	90 758		670 005
ACTIF IMMOBILISE	580 759	91 769		672 528

OUEST-AQUITAINE AUDIT
 Comp. inscrit aux Comptes
 For. République III
 2 Rue Alfred Nobel
 86000 POITIERS
 Tél. 05 15 83 88 14
 Siret : 529 026 445 00021 - APE 6920Z

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 351 719 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	141 710		141 710
Prêts			
Autres	171 137		171 137
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 924 369	1 924 369	
Autres	99 422	99 422	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	15 082	15 082	
Total	2 351 719	2 038 873	312 847
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	102 562
INDEMNITES JOURNALIERES	88
DIVERS - PRODUITS À RECEVOIR	4 193
Total	106 842

QUEST AQUITAINE AUDIT
Comptable aux Comptes
10 rue République III
2 Rue Alfred Nobel
86000 POITIERS
Tél. 05 16 83 28 14
Cof. 539 025 445 00021 - APE 6920Z

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	7 493	20,00
Titres émis pendant l'exercice	1 125	20,00
Titres remboursés pendant l'exercice	1 120	
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	7 498	20,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	50 000	15 000			65 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	50 000	15 000			65 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		15 000			
Financières					
Exceptionnelles					

QUEST AQUITAINE AUDIT
Commissariat aux Comptes
Place République III
2 Rue Alfred Nobel
85000 POITIERS
Tél. 05 16 83 88 14
Siret : 529 026 445 00021 - APE 6920Z

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 779 545 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 286 709	261 198	1 007 647	17 863
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	612 619	612 619		
Dettes fiscales et sociales	922 689	922 689		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	25 471	25 471		
Produits constatés d'avance	932 058	932 058		
Total	3 779 545	2 754 035	1 007 647	17 863
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	254 256			
(**) Dont envers les associés	9 703			

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT. NON PARVENUES	516 823
INT. COURUS S/EMP. AUP. ETABL. CRÉDIT	4 270
DETTE PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	129 003
PERSONNEL - AUTRES CHARGES À PAYER	81 123
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	41 249
CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	10 538
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	21 203
CLIENTS - RRR À ACCORDER	12 540
Total	816 749

QUEST AQUITAINE AUDIT
Commissariat aux Comptes
 100 République III
 2 Rue Alfred Nobel
 86000 POITIERS
 Tél. 05 16 83 88 14
 Siret : 829 026 445 00021 - APE 6920Z



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	15 082		
Total	15 082		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATÉS D AVANCE	932 058		
Total	932 058		

OUEST AQUITAINE AUDIT
 Commissariat aux Comptes
 Pôle République III
 2 Rue Alfred Nobel
 86000 POITIERS
 Tél. 05 16 83 88 14
 Siret : 534 026 445 07021 - APE 6920Z



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2022
HONORAIRES	4 740 610
PRESTATIONS FILIALES	126 824
PRESTATIONS INFORMATIQUES	65 980
DEBOURS ET DEPLACEMENTS	
TOTAL	4 933 415

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 3 100 euros

QUEST AQUITAINE AUDIT
 Commissariat aux Comptes
 Pôle République III
 2 Rue Alfred Nobel
 85000 POITIERS
 Tél. 05 16 83 88 14
 Siret : 509 026 445 CC 021 - APE 6920Z

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissements titres de participation	1 049 082
Autres engagements donnés	1 049 082
Total	1 049 082
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

QUEST AQUITAIN AUDIT
 Commissariat aux Comptes
 PC 10 République III
 2 Rue Alfred Nobel
 86000 POITIERS
 Tel. 05 16 83 88 14
 Siret : 528 026 445 00021 - APE 6920Z

 Autres informations**Engagements reçus**

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	30 000
Cautions	31 417
Avals et cautions	31 417
Autres engagements reçus	
Total	61 417
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 118 061 euros

QUEST AOUTAINE AUDIT
Cabinet inscrit aux Comptes
Espace République III
2 Rue Alfred Nobel
85000 POITIERS
TEL 09 49 83 88 14
SIRET : 529 910 445 00021 - APE 6920Z